

Comptabilité des entreprises d'assurance : activité vie

Comprendre et établir les états

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance vie-non vie.
- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie.
- Piloter l'élaboration des écritures spécifiques.

PROGRAMME

REMARQUE : les participants sont invités à se munir d'une calculatrice.

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT D'UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE

B. ÉTUDE DES PRINCIPALES SPÉCIFICITÉS VIE

1. Écritures comptables relatives aux primes et prestations
2. Définition et modalités de constitution des différentes provisions techniques
3. Écritures relatives aux produits en unités de comptes
4. Particularités du compte de résultat

C. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale
2. Particularités du compte de résultat
3. Annexe

D. ÉTATS DE CONTRÔLE

1. Marge de solvabilité
2. Autres états réglementaires

PUBLIC

- Gestionnaires comptables
- Gestionnaires d'opérations d'assurances comptables

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.AE012

POINTS FORTS

Après les exposés techniques et méthodologiques, les participants réalisent des exercices de passage d'écritures et d'élaboration des documents de fin d'année.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

08A - Comptabilité générale ou spécifique (assurance, réassurance, placements financiers)

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des exercices
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation